



STT

**CIUSSS
NIM-CSN**

Responsable aux griefs et litiges

Mission principale

Appuyer la vice-présidence responsable des griefs et litiges dans la gestion, le suivi et la résolution des griefs et litiges, tout en veillant à l'application de la convention collective.

Responsabilités d'un responsable aux griefs et litiges

- Accompagner les travailleurs dans leurs dossiers disciplinaires.
- Informer les membres sur leurs droits en vertu de la convention collective.
- Fournir conseils et assistance aux membres dans la défense de leurs droits.
- Participer à la vulgarisation des dispositions de la convention collective afin d'en assurer une compréhension commune.
- Prendre en charge, conjointement avec la vice-présidence, le suivi des enquêtes ainsi que le règlement des griefs et litiges.
- Participer, au besoin, aux réunions du comité des griefs et litiges ainsi qu'à celles du comité de relations de travail (CRT).
- Préparer les dossiers en vue d'un arbitrage ou d'autres formes de représentation, en appui à la vice-présidence.
- Assister aux rencontres préparatoires à l'arbitrage lorsque requis.
- Collaborer à la préparation et au suivi des négociations des ententes locales et de la convention collective.
- Participer aux discussions stratégiques avec la vice-présidence et les autres instances syndicales pour la résolution des litiges.
- Assurer la traçabilité et l'archivage rigoureux des dossiers de litiges.
- Produire des rapports, au besoin, pour le comité exécutif ou la vice-présidence.
- Se tenir informé(e) des évolutions légales, conventionnelles et syndicales pertinentes.
- Travailler en synergie avec les autres responsables de dossiers afin d'assurer la cohérence des interventions.

Profil recherché

Compétences interpersonnelles

- Excellentes habiletés en communication orale et écrite.
- Capacité à accompagner, conseiller et représenter les membres avec empathie et rigueur.
- Sens de l'écoute, diplomatie et capacité à gérer des situations conflictuelles.
- Esprit de collaboration et aptitude à travailler en équipe avec les instances syndicales.

Qualités personnelles

- Rigueur, discrétion et sens de l'éthique.
- Autonomie et sens de l'organisation.
- Proactivité et capacité d'analyse stratégique.
- Engagement envers les valeurs syndicales et la défense des droits des travailleurs.